



Lettre post licenciement dp =delegates du patron!!

Par **bize59_old**, le **21/10/2007** à **18:08**

voila mon prob !:nos dp sont depuis un certain moment delegates du patron !! je travaille dans une petite maison de retraite ou nous ne sommes meme pas assez pour avoir un ce !pourtant actuellement pour pouvoir travailler il faut etre la copine " de la directrice !! ma collegue ancienne dp mais plus protegee depuis 2 mois s'est vu recevoir un blame car devant 3 membres du perso elle aurait insulte les nouveau dp !les 3 personne sont nomme ds le courrier et bien sur l'une d'entre elle est dp (bientot rayee de la cgt pour comportement agressif)ma collegues a bien entendu pris contact avec l'une d'entre elle qui apres lui avoir assurer lui faire une lettre recusant le tout à ete appeler par la directrice et du coup maintenant elle ne veut plus s'en meler !!ma collegue s'est ensuite biensur rapproche de l'inspection du travail :selon l'inspecteur il est avec elle !elle doit porter plainte pour diffamation et envoyer non fonde de son blame a la directrice et son supperieur !! elle a tout suivi mais elle vien de recevoir une lettre ar lui specifiant que n'ayant pas tenu compte des recommandations elle est passible d'une sanction plus importante !! elle m'a demande de l'assister lors de cet entretien mais c'est nouveau pour moi et je voudrai pouvoir l'aide de mon mieux !! merci d'abbord d'avoir pris le temps de me lire et surtout de m'apporter vos conseils si vous pouvez merci encore !!